

BLOCS ECLAIR Type 1

Palette : 60 blocs 20 X 20 X 60 (50 blocs courants + 10 blocs d' about avec pré-découpe)

Nbre au m2 : 8,3 u.

Poids du courant : 20 kg

Vol. béton : 100 l. / m2

LES AVANTAGES TECHNIQUES

SOUPLESSE D' UTILISATION : RAPIDITE ET ECONOMIE

- Les blocs d'about sont munis d'une pré-découpe permettant l'obtention d' un bloc d' about de 40 cm et d' un bloc courant de 20 cm.
- Remplissage par micro-béton (formule C25/30 adaptée par nos centrales B.P.E.) ou coulis de mortier.
- Pré-positionnement des armatures horizontales et verticales.
- Coulage pompe à hauteur d' étage.

LES DOMAINES D' APPLICATION

HABITAT - INDUSTRIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE - COLLECTIF - GENIE CIVIL - PISCINES

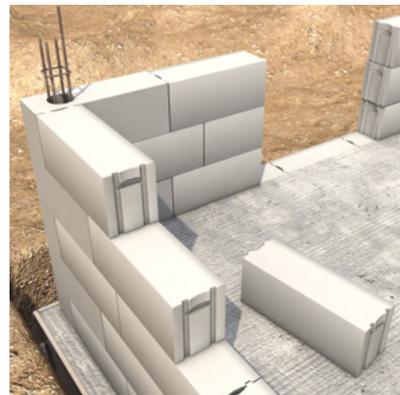


Élévation de mur : Blocs de béton cellulaire

Guide de mise en œuvre

Avant de commencer

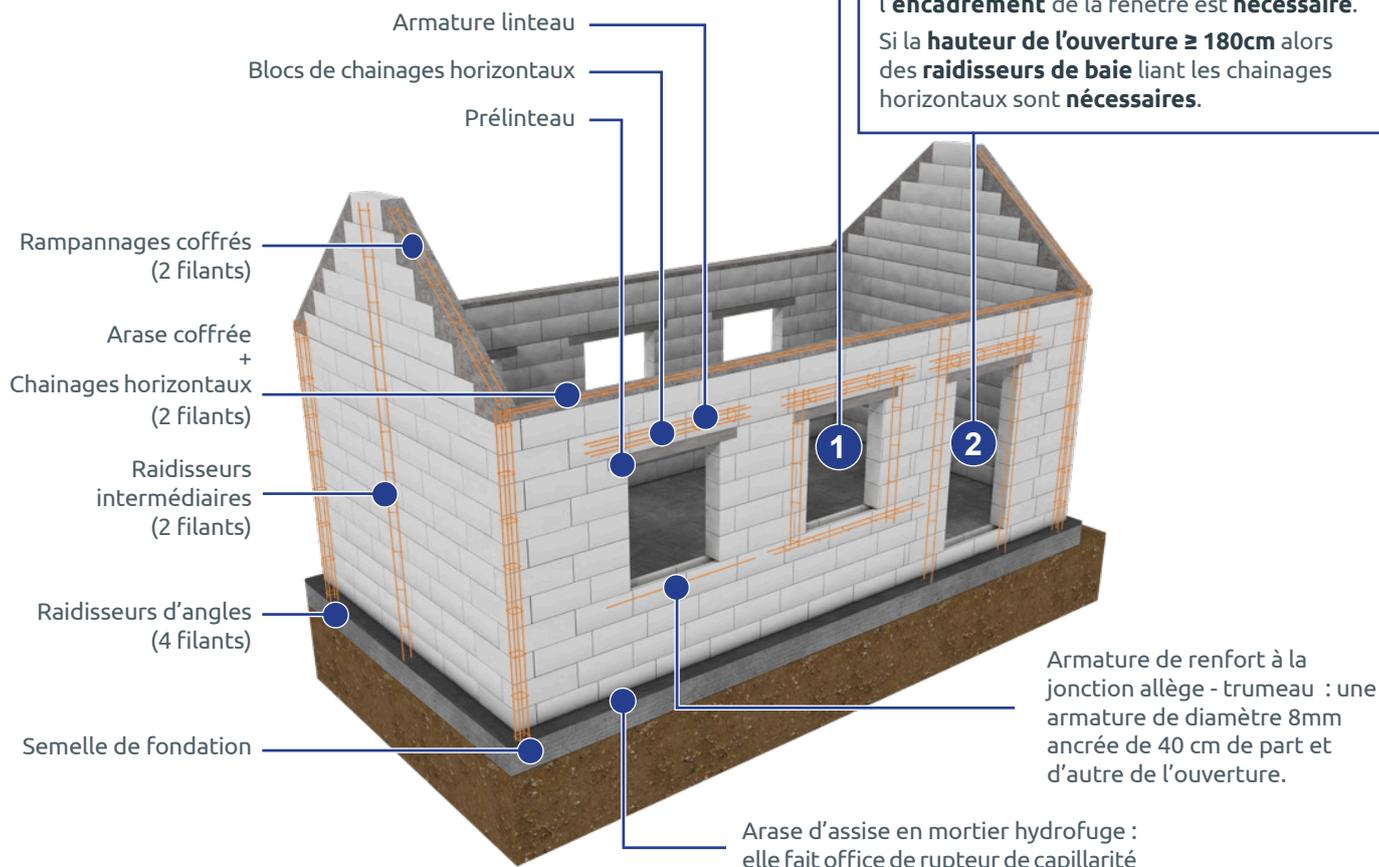
Le sol doit être correctement compacté et préparé.
La maison doit être conforme aux exigences parasismique et être de plain-pied ou R+1 au maximum.



Mise en œuvre

En zone sismique 3 - 4 :

Si la **largeur de l'ouverture** $\geq 60\text{cm}$ alors l'**encadrement** de la fenêtre est **nécessaire**.
Si la **hauteur de l'ouverture** $\geq 180\text{cm}$ alors des **raidisseurs de baie** liant les chainages horizontaux sont **nécessaires**.



Définitions

Allège : Partie du mur située entre le plancher et l'appui de fenêtre.

Trumeau : Partie du mur comprise entre 2 fenêtres qui supporte en son milieu le linteau de la fenêtre.

Remarques

Tous les ferrillages doivent être ligaturés entre eux. Un recouvrement de 50 fois le diamètre pour chaque liaison d'armature est obligatoire.

Dosages prévus :

Béton pour les raidisseurs : ciment 350 kg/m^3 ; sable 800 kg/m^3 ; gravier 1120 kg/m^3 ; eau 175 L/m^3 . Un fluidifiant est à prévoir pour le béton.

En zone sismique 3 - 4, les blocs seront nécessairement à joints verticaux collés.

Normes et DTU

DTU 20.1 P1-1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs
Règles PS-MI 89 révisées 92 (construction parasismique)

Élévation de mur - Blocs à bancher

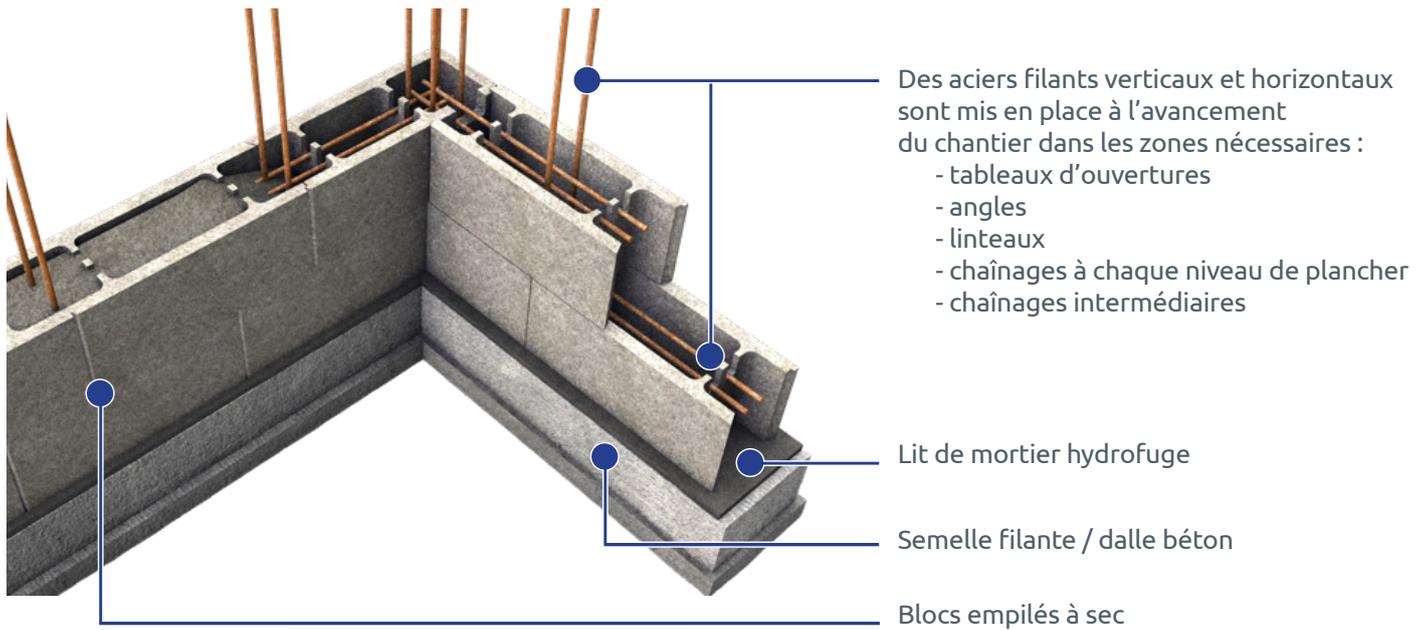
Guide de mise en œuvre

Avant de commencer

Le sol doit être correctement compacté et préparé.
Les blocs à bancher permettent la réalisation de murs porteurs soumis à de fortes charges verticales ou de murs enterrés soumis à des poussées horizontales.



Mise en œuvre



Remarques

- Béton de remplissage
 - Dosage prévu : ciment 350 kg/m³ ; sable 800 kg/m³ ; gravier 1120 kg/m³ ; eau 175 L/m³
 - Classe minimale de résistance à la compression : C20/25
 - Classe d'affaissement : S4 (béton fluide)
 - Diamètre maximal des granulats du béton : ≤ 12mm
 - Un fluidifiant est à prévoir
- La réglementation impose une épaisseur minimale du bloc de 20 cm et une largeur minimale de la zone à bancher (noyau) de 15 cm.
- Tous les ferrailages doivent être ligaturés entre eux. Un recouvrement de 50 fois le diamètre pour chaque liaison d'armature est obligatoire.

Normes et DTU

DTU 20.1 P1-1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs
Règles PS-MI 89 révisées 92 (construction parasismique)
Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes

Élévation de mur : Blocs de béton - Muret

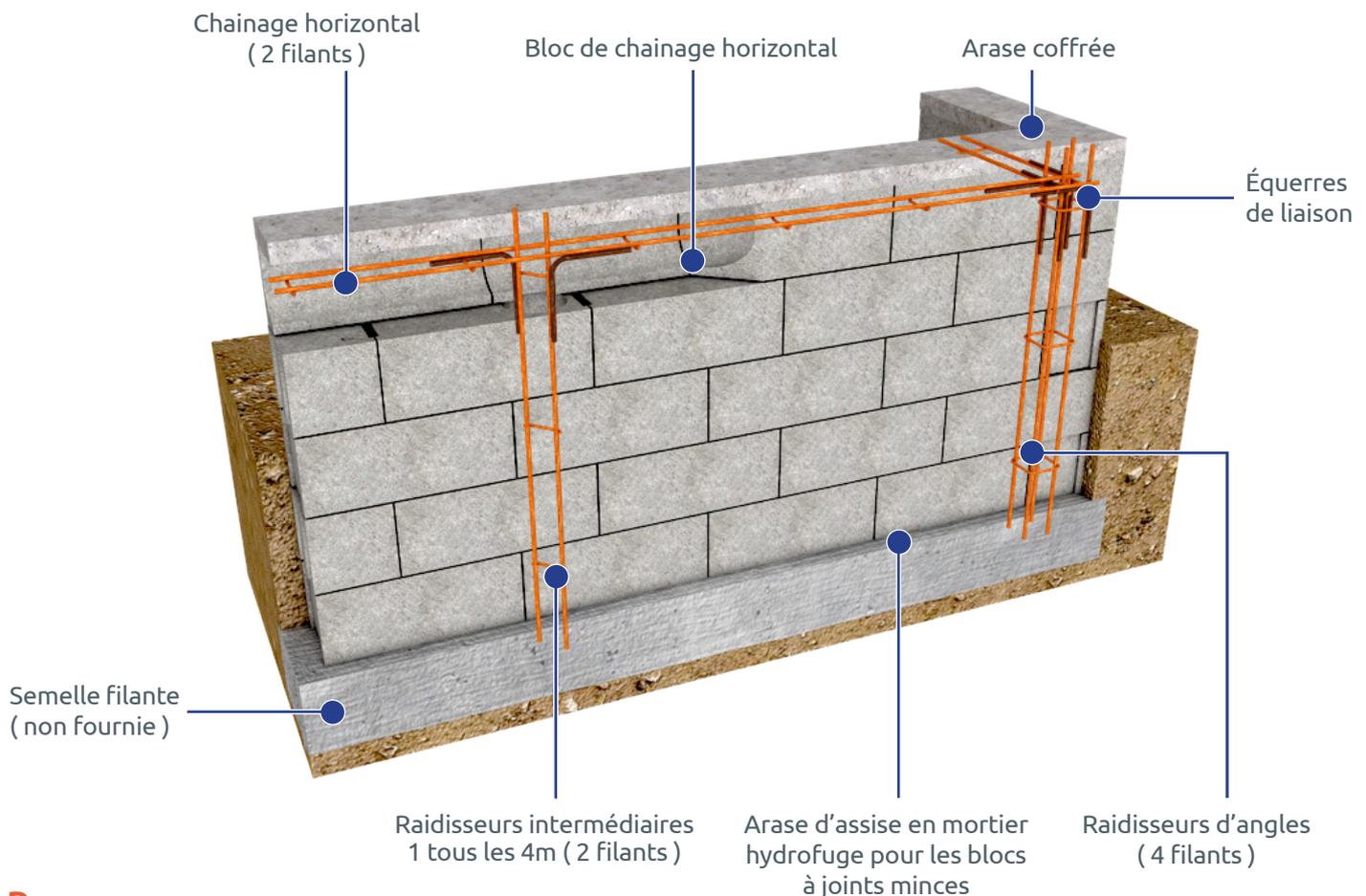
Guide de mise en œuvre

Avant de commencer

Le sol doit être correctement compacté et préparé.



Mise en œuvre



Remarques

Tous les ferrillages doivent être ligaturés entre eux. Un recouvrement de 50 fois le diamètre pour chaque liaison d'armature est obligatoire.

Dosages prévus :

Béton pour les raidisseurs : ciment 350 kg/m³ ; sable 800 kg/m³ ; gravier 1120 kg/m³ ; eau 175 L/m³.
Un fluidifiant est à prévoir pour le béton.

Mortier pour le montage des blocs : ciment 350 kg/m³ ; sable 1760 kg/m³ ; eau 175 L/m³.

Mortier-colle pour le montage des blocs à joints minces :

En zone sismique 1 - 2 : 1,60 kg/m², et en zone sismique 3 - 4 : 2,5 kg/m² y compris les joints verticaux.

Normes et DTU

DTU 20.1 P1-1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs
Règles PS-MI 89 révisées 92 (construction parasismique)

03/04/2019

Élévation de mur : Blocs de béton - Maison individuelle

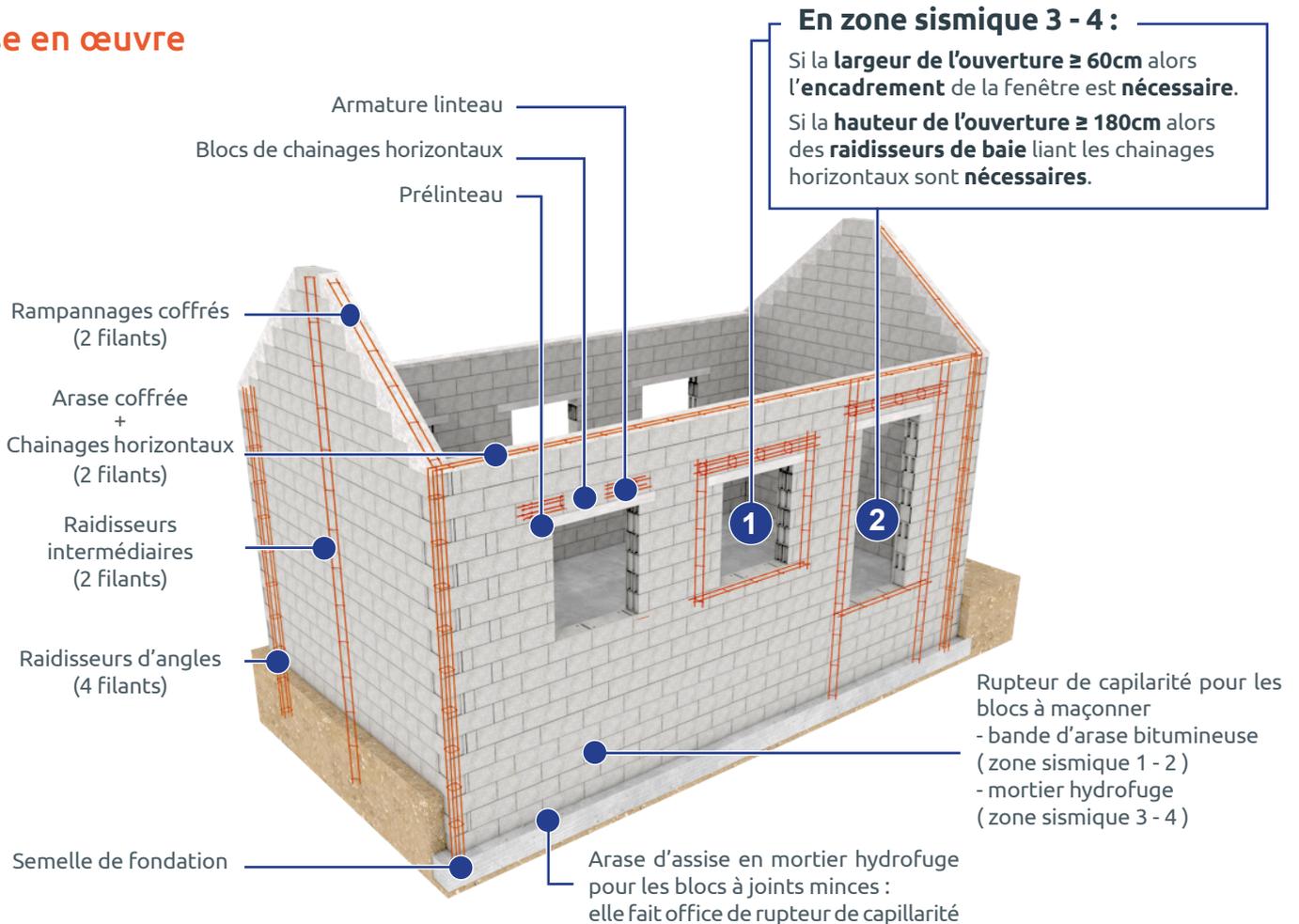
Guide de mise en œuvre

Avant de commencer

Le sol doit être correctement compacté et préparé.
La maison doit être conforme aux exigences parasismique
et être de plain-pied ou R+1 au maximum.



Mise en œuvre



Remarques

Tous les ferrailages doivent être ligaturés entre eux. Un recouvrement de 50 fois le diamètre pour chaque liaison d'armature est obligatoire.

Dosages prévus :

Béton pour les raidisseurs : ciment 350 kg/m^3 ; sable 800 kg/m^3 ; gravier 1120 kg/m^3 ; eau 175 L/m^3 . Un fluidifiant est à prévoir pour le béton.

Mortier pour le montage des blocs : ciment 350 kg/m^3 ; sable 1760 kg/m^3 ; eau 175 L/m^3 .

Mortier-colle pour le montage des blocs à joints minces :

En zone sismique 1 - 2 : $1,60\text{ kg/m}^2$, et en zone sismique 3 - 4 : $2,5\text{ kg/m}^2$ y compris les joints verticaux.

Normes et DTU

DTU 20.1 P1-1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs
Règles PS-MI 89 révisées 92 (construction parasismique)